

Données factuelles :

Testament de Anthoine Tessaire dict Davied del Pech haut

Au nom de dieu soict ainsin que l'an mil six cens soixante quatre et le vingt deuxie(sme) jour du mois d'octobre au terroir appelle de la Coste de Mousepaire dans la parroisse d Chaustract, consulat de Baissac en Quercy, après midi (...) establi en sa personne Anthoine Tessaire dict Dabit del Pech haut, laboureur dud. Chaustract, lequel estant dans une salle de sa maison aud. terroir de la Coste, dans led. Chaustract detenu de certaine maladie corporelle, en ses bons sens, mémoire etc. Souhaite sa sépulture au cimetièrre de l'église dud. lieu de Chaustract. Catholique. Donne et lègue à Margueritte Chanabe, sa petite-fille et de Anthoine Chanabe et de feuè Marie Tessaire la somme de cinq sous payable dans l'an après son trespas ; donne et lègue à Jeanne et autre Jeanne Tessaire ses filhes légitimes et naturelles et de lad. Margueritte d'Alies (? flou, Dalies) la somme de cent vingt livres et un cous(s)in neuf sans estre rampli de plume et deux "livres" (? flou, mal lu, lapsus, lire p.ê. linceuls) qu'est cent vingt livres a chaque tant pour les droits que feu guillaume bourrin ensemble leur donne led testateur tous les droits a lui donnees par anthoine (ce prénom biffé) ...osse teyssaire dit (?) sourin (?) quelles parti... apres les desses (?) de pierre lombrail dict perret paiable lad somme de cent vingt scavoir lors que icelles ce viendroit a maryer la somme de vingt livres cous(s)in et linceuls et les cent livres restants a chaque des dits filhies dans cinq ans apres leur mariage que sera vingt livres a chaque année et qu'icelles viendront a se marier que sesd hoirs ne pourront trouver d'argant pour les paier led testateur veust qu'elles (...) led testateur a déclaré qu'il doit à Pierre Fron dict Malante son cousin la somme de sept livres et la somme de quatorze livres dix soulz à Anthoine Delmas qui n'est point obligé. De plus donne et "lègue led testateur à Margueritte Dalies sa femme qu'il a presantement ala salle basse et t...que qu'il est gisant ensamble le lict qu'il est couché batie de paroict couberte de tuilhe canal estant la salle entre... de deux chambres (...) Ses héritiers généraux et universels : Barthelemi et Jacques Teyssaire ses fils légitimes et naturels et de lad Magueritte Dalies sa femme (...) Presants : noble Jean de Calveils Pierre de Balgoudou prêtre et recteur fud Chaustract et Jean Chaubart me chirurgien de Geneb(rière) soussignés et Pierre Lombrail dit periecyt, laboureur du massage de saint Islaire et Guillaume Calbet et Jean Pri... dit Jeantet, laboureurs dud Chaustract et Anthoine Tessonieres (?) des Lials demeurant à présent dans Chaustract et Jean Bousiniac fils d'autre du lieu de Pegaliart demeurant à présent aussi dans lad paroisse lesquels et le testateur ont dit ne savoir signer. (NB : transcription à reprendre à l'occasion d'une meilleure lecture.)

---

(c) jchr